

Le temps est court et le travail abondant

(par Rabbi David Hanania Pinto שליט"א)

Comment les choses se passent-elles habituellement ? Quand on attrape quelqu'un pour un vol quelconque, ou pour un délit passible de jugement devant un tribunal, le policier, ou tout autre représentant de la loi, arrête le suspect et le met en prison jusqu'à ce qu'il soit déferé devant un tribunal. Ensuite, le juge tranche sur son cas, d'après la sorte de délit dont il s'agit. Donc avant tout, c'est le policier qui agit, et ensuite seulement le juge intervient.

Mais quand nous observons la parachah, dès la lecture du premier verset nous sommes étonnés : «Tu te donneras des juges et des policiers dans toutes les portes que te donne Hachem ton D. selon tes tribus, etc.» (Devarim 16, 18). C'est difficile à comprendre : d'après ce que nous venons de voir, le verset aurait dû dire : «Tu te donneras des policiers et des juges», d'abord les policiers et ensuite seulement les juges !

C'est qu'ici, l'Écriture ne parle pas d'un jugement matériel, mais expose ce qui concerne la justice spirituelle, surtout au moment où nous nous trouvons, en Eloul, le mois de la miséricorde et des seli'hot. La nature de l'homme est de tout repousser à plus tard, selon la formule : «Ce qu'il est possible de faire demain, pourquoi le faire la veille ?» Mais ce n'est pas la voie de la Torah.

La moisson est terminée, l'été est passé et nous n'avons toujours pas été sauvés. Les jours passent sans retour, le temps s'écoule, et nous nous rapprochons de nouveau des jours du Jugement, où nous nous tiendrons devant le siège de justice, devant le Roi des rois, le Saint béni soit-Il, pour qui toutes les choses cachées sont révélées, ainsi que tous les secrets des hommes. Il est le juge, qui sait donner à chacun selon ses actes et sa façon de vivre. En des jours comme cela, nous avons besoin d'avocats extrêmement doués. Nous devons nous préparer de bons défenseurs de première classe, qui sauront faire valoir nos mérites devant Hachem, le Juge de toute la terre. Mais comment nous y prendre ? Nous devons déjà dès maintenant nous élever dans l'étude de la Torah, dans la pratique des mitsvot, dans le travail sur soi-même, redresser tout ce qui ne va pas entre l'homme et D., et à plus forte raison entre l'homme et son prochain, et ainsi nous pourrions arriver propres et purifiés aux jours de Jugement. C'est pourquoi nous devons nous-mêmes être comme des «juges» envers nous-mêmes, juger tout acte que nous faisons

pour voir s'il est souhaitable ou non, et s'il est accepté par Hachem. Ferions-nous cela devant un roi de chair et de sang ? Ensuite seulement nous pouvons être sûrs que c'est une bonne chose, et nous pouvons en aborder l'exécution.

Le juge représente le «pouvoir législatif», alors que le policier représente le «pouvoir exécutif», qui applique effectivement ce que le juge a décrété. C'est pourquoi la Torah vient les citer dans cet ordre : «Vous vous donnerez des juges et des policiers». D'abord, juge-toi toi-même et vois si les actes que tu commets sont droits et souhaitables, et ensuite seulement tu seras pour toi-même comme un policier qui exécute le jugement. Vous vous donnerez, à vous-mêmes. Et où cela ? Dans toutes vos portes ! A chaque instant tu dois te juger toi-même, pour chaque action, chaque pensée, chaque réflexion, bien réfléchir si c'est légitime, et ensuite exécuter ce qui a été décidé. Car si nous adoptions l'ordre inverse, en fin de compte nous nous en laverions les mains en nous disant : «Ce n'est pas si terrible, ce qui est fait est fait.» Et que deviendrait le verdict ? Mais en plus de tout cela, nous devons essentiellement nous rappeler que c'est dans le domaine entre l'homme et son prochain qu'il faut faire porter le maximum d'efforts. Là-dessus, les Sages ont dit dans le traité Yoma que les fautes entre l'homme et son prochain, même Yom Kippour ne les efface pas, jusqu'à ce que le prochain nous ait pardonné. C'est pourquoi le verset continue en disant : «Vous vous donnerez... dans toutes les portes que te donne Hachem ton D. dans toutes vos tribus», c'est-à-dire qu'il ne faut pas nommer des juges et des policiers uniquement dans ce qui nous appartient, mais penser à «toutes vos tribus», aux choses qui relèvent de chaque tribu, de chacun d'Israël, améliorer ce qui a besoin de l'être entre l'homme et le prochain, et ainsi se trouvera amélioré le rapport entre l'homme et D.

On trouve une idée du même genre dans le Midrach Talpiot ('Hanokh), où les Sages disent : «'Hanokh (qui est monté au Ciel encore vivant) était cordonnier, et à chaque point de couture qu'il faisait, il faisait unifier le Nom de D.». Il faut comprendre ces mystérieuses paroles du Midrach. Nous savons que quand nous faisons une mitsva, nous unifions le Nom de D., comme nous le disons d'ailleurs avant chaque mitsva : «afin d'unifier le Saint béni soit-Il et Sa Chekhinah». Mais en quoi cela concerne-t-il le fait de coudre des chaussures ? Est-ce que cela représente une mitsva quelconque ?

Eh bien oui. Que personne n'aille s'imaginer que c'est uniquement dans les mitsvot entre l'homme et D. qu'on puisse unifier le Nom de D., c'est aussi dans

les mitsvot entre l'homme et son prochain qu'il faut opérer cette unification. Même dans ces choses-là, l'homme doit réfléchir à ne pas fauter envers son prochain, se dire que le Saint béni soit-Il se trouve en face de lui, voit tout ce qu'il fait, et sait s'il accomplit la mitsva avec perfection ou non.

Coudre des chaussures appartient au domaine entre l'homme et son prochain. Quand un cordonnier est dans son échoppe et qu'il coud des chaussures pour son prochain, il peut le faire avec le maximum de concentration, mais par ailleurs il risque aussi de fauter, par exemple s'il fait quelques points de moins, où s'il met dans la chaussure quelques clous de moins, en se disant : «Personne ne me voit». Alors, il commet une faute entre l'homme et son prochain. 'Hanokh cousait des chaussures, et à chaque point il unifiait le Nom de D.. Il faisait chaque point avec le maximum d'attention, vraiment parfaitement, c'est pourquoi il a mérité de se purifier en ce monde à un âge jeune, et il est monté au Ciel encore vivant. C'est ainsi que chacun d'entre nous doit faire particulièrement attention pendant le mois de la miséricorde et des seli'hot. Mettre des juges et des policiers dans toutes les portes, pour chaque mitsva, à tout endroit, et ainsi nous améliorerons nos actes et nous arriverons purs à Roch Hachana.

GARDE TA LANGUE

Arriver les mains vides

Il est dit dans Michlei : «Certains font le riche alors qu'ils n'ont rien». Il y a des gens qui réussissent dans leurs affaires et remuent de grandes quantités d'argent, mais en fin de compte ils se retrouvent les mains vides, sans bénéfiques. Pourquoi ? Parce que les frais et les pertes ont été supérieurs aux gains. On trouve quelque chose du même genre dans le domaine des mitsvot et de leur récompense. Il y a des gens qui font des mitsvot et des bonnes actions toute leur vie, mais quand ils arrivent au tribunal céleste, ils se retrouvent sans rien de tous ces nombreux mérites, qu'ils ont totalement perdus à cause de leurs mauvaises paroles. A quoi est-ce que cela ressemble ? A quelqu'un qui remplit un tonneau de vin, et en fin de compte il n'y a rien, à cause d'un petit trou qu'il y avait au fond du tonneau.

DU MOUSSAR SUR LA PARACHA

Qui sont les juges et les policiers de l'homme ?

«Tu donneras pour toi des juges et des policiers dans toutes tes portes» (Devarim 16, 18).

Le mot lekha («pour toi») paraît à première vue superflu, mais nous verrons que la Torah ordonne à chacun d'être un juge pour lui-même et de toujours vivre en examinant ses actes pour voir s'ils sont conformes ou non à la volonté de Hachem. Chacun doit aussi être un policier pour lui-même, pour veiller à ce que les décisions qu'il a prises en tant que juge soient exécutées ; quand le «policier» en lui s'apercevra que les décrets du «juge» n'ont pas été exécutés, il doit pénaliser le «coupable», c'est-à-dire lui-même. Le Ram'hal explique que l'examen de conscience se divise en deux parties : la réflexion sur ses actions (pichpouch), et le jugement porté sur ses actions (michmouch). La réflexion sur les actions consiste à séparer entre les bonnes et les mauvaises actions, et le jugement porté va plus loin et plus profondément, parce qu'il y a des actes qui paraissent bon extérieurement, mais si on les examine bien, on risque de découvrir que l'acte lui-même est négatif et ne correspond pas à la volonté du Ciel. C'est pourquoi l'autocritique est un devoir, l'homme doit être juge et policier pour lui-même, car à chaque pas qu'il fait en cette vie, il doit savoir s'il fait bien ou non.

Le 'Hafets 'Haïm donne une parabole à ce propos : Un marchand avait engagé un cocher pour lui demander de l'emmenner à un certain endroit. Le commerçant demanda au cocher de faire bien attention à ce que les chevaux ne s'écartent pas de la route qui menait à sa destination. Mais une fois qu'ils furent sortis de la ville, le cocher s'endormit sur son siège, et naturellement, quand les chevaux sentirent qu'on ne les surveillait plus, ils s'écartèrent du chemin tracé qui conduisait à la ville où le commerçant voulait aller et s'en allèrent vers les pâturages. Le chariot perdit l'équilibre et se renversa. Le commerçant était très en colère contre le cocher et se mit à crier : «Je t'avais pourtant mis en garde de surveiller tes bêtes, comment as-tu pu leur permettre d'aller là où elles voulaient ?» Le cocher essaya de se justifier, en disant : «Je connais mes chevaux, ils sont intelligents et ne quitteront pas le droit chemin.» Le commerçant lui dit : «Imbécile ! Comment peux-tu dire d'un cheval qu'il est «intelligent» ? Dès que l'animal voit quelque chose qui l'excite, ses instincts prennent le dessus et il suit cette chose aveuglément, c'est pourquoi tu aurais dû bien tenir les rennes et ne pas les laisser à l'abandon sans une main qui les guide.» De même, l'homme, étant composé d'une âme spirituelle et d'une âme animale, doit bien veiller à chaque instant de sa vie à son âme animale, pour qu'elle ne se laisse pas entraîner par les instincts qui sont implantés en elle. L'un des ba'alei hamoussar a dit : Il y a des gens qui arriveront dans le monde à venir après cent vingt ans, certains de mériter un «premier rang» au paradis. Au moment du jugement, le Saint béni soit-Il leur montrera les nombreuses fautes qui leur paraissaient des mitsvot, mais parce qu'ils n'ont pas fait d'examen de conscience, ils ne sont pas arrivés aux bonnes conclusions. Que le vivant en tire la leçon !

«Tu seras droit avec Hachem ton D. (Elokheikha)» (Devarim 18, 13)

Le saint Alcheikh dit : Le Nom de Hachem représente la miséricorde, et celui de Elokim la stricte justice. Que Hachem se comporte avec toi avec miséricorde ou selon la justice, dans tous les cas, sois droit avec Lui. Le Yérouchalmi (Chabat ch. 6 halakhah 9) raconte l'histoire suivante : Un non-juif avait l'habitude de regarder dans les étoiles, et de prévoir l'avenir. Un jour, il se convertit. Au bout d'un certain temps, il dut quitter sa maison pour affaires, et vit dans les étoiles qu'un danger le menaçait en chemin. Alors il décida de ne pas partir, mais ensuite il se dit : «Pourquoi me suis-je converti, est-ce que c'est pour croire dans les étoiles ?» Et il décida de partir. En chemin, il rencontra des bêtes sauvages, et en sortit à grand peine la vie sauve. Le Yérouchalmi dit : «Parce qu'il a regardé les étoiles, il s'est

mis en danger, mais parce qu'il a fait confiance à Hachem il a finalement été sauvé.» C'est cela : «Sois droit avec Hachem».

«Mais le prophète qui dira délibérément en Mon Nom une chose que Je ne lui ai pas ordonné de dire...» (Devarim 18, 20)

Le livre Toldot Adam raconte qu'un certain sage des pays orientaux était venu à Vilna et désirait fortement profiter de la compagnie du tsadik Rabbi Zalmele, pour voir jusqu'où allait son érudition dans l'œuvre du Rambam. Le sage séfarade alla au Beith Hamidrach du tsadik et lui dit : «J'ai entendu dire que vous étiez extrêmement compétent dans les ouvrages du Rambam. Je voudrais aller à Vilna jouir de votre compagnie, mais Hachem m'a dit : tu n'iras pas.» Rav Zalman fut stupéfait de ce que disait cet homme, et lui répondit : «Mon frère, ne savez-vous pas, n'avez-vous pas entendu, qu'il y a une longue étude de notre grand maître le Rambam (chapitre 5 dans Hilkhot Avoda Zara halakhah 8), selon laquelle quelqu'un qui prophétise ce qu'il n'a pas entendu par prophétie, ou quelqu'un qui a entendu les paroles d'un autre prophète et dit que cela a été dit à lui, et qui prophétise par ces paroles, est un prophète mensonger ! On doit donc prendre garde à ne pas dire : Hachem m'a dit !!» Le sage séfarade était venu vérifier à quel point il maîtrisait l'œuvre du Rambam, et il lui montra son érudition...

Dans la parachat Ki Tetsé, qui suit, la Torah reprend : «Quand tu sortiras en guerre contre ton ennemi... pour nous dire que le sujet de la guerre n'est pas encore épuisé. Donc pourquoi le passage sur la génisse à la nuque brisée vient-il s'insérer au milieu ? La réponse est que lorsque l'homme commet des actes de cruauté, cela engendre en lui une nature de cruauté. Dans la ville frappée d'anathème, la Torah a dit de brûler la ville et tout ce qu'elle contient entièrement pour Hachem, afin que Hachem revienne de Sa colère et te donne la pitié. Pourquoi Hachem doit-Il donner la pitié ? Parce qu'Il a ordonné de faire une chose cruelle, mais tu ne dois pas craindre qu'à cause de cela tu deviennes cruel par nature, car Hachem te donnera la pitié. Ici, la Torah vient ordonner de partir en guerre, et au bout de trois passages sur la guerre elle donne la passage sur la génisse à la nuque brisée, pour te dire que la vie n'est pas livrée au bon plaisir de chacun, car si l'on trouve un seul corps, cela justifie de briser la nuque à une génisse, on doit appeler en témoignage les Sages de la ville pour certifier qu'ils n'ont pas versé ce sang, et on fait de cela «toute une histoire». Pourquoi ? Pour que tu saches que le sang n'est pas délaissé, le sang n'est pas de l'eau !

«Fais disparaître le sang innocent de ton sein, si tu veux faire ce qui est juste aux yeux de Hachem» (Devarim 21, 9)

Le gaon Rabbi 'Haïm Kaniewski chelita demande : Que signifie «Fais disparaître le sang innocent de ton sein si tu veux faire ce qui est juste aux yeux de Hachem ?» Il est écrit dans le saint Chela au nom de Rabbeinou Mena'hem, et quelque chose du même genre figure ici dans le Targoum Yonathan, que si les bnei Israël sont méritants, alors du cadavre de l'homme assassiné sortiront des vers qui iront jusqu'au meurtrier. C'est pourquoi la Torah a dit : «Fais disparaître le sang innocent de ton sein», et comment mériteras-tu cela ? Si tu en es digne, à savoir «si tu fais ce qui est juste aux yeux de Hachem», alors tu seras digne de le faire disparaître !

«Afin que son cœur ne s'enorgueillisse pas à l'égard de ses frères, et qu'il ne s'écarte de la mitsva ni à droite ni à gauche, afin que sa royauté soit prolongée, lui et ses fils, au sein d'Israël» (17, 20)

Comment l'homme peut-il se protéger de l'orgueil ? Le Maguid de Doubno explique : Une compagnie de marchands se rendit à une foire. La coutume est que lorsqu'on arrive sans argent, et qu'on reçoit de la marchandise à la foire, on la vend petit à petit, et au moment de la foire

À LA LUMIÈRE DE LA HAFTARAH

«C'est Moi, c'est Moi celui qui suis votre consolateur» (21, 1)

Apparemment, le mot «celui» est superflu, et il aurait suffi de dire «Je suis votre consolateur». On peut l'expliquer par le verset : «Car une main est sur le trône (Kess) de D. (Y-A-H), Hachem a une guerre contre Amalek». Les Sages ont enseigné à partir de ce verset que le Nom de Hachem n'est pas complet et Son trône n'est pas complet jusqu'à ce que soit effacé le souvenir d'Amalek. Or les lettres qui manquent pour compléter le Nom Y-A-H (et en faire le Tétragramme, Hachem) et pour faire de Kess le mot Kissé (Trône) sont hé, youd, aleph, qui forment ensemble le mot hou. C'est à cela que fait allusion le verset : «C'est Moi celui (hou) qui suis votre consolateur». Cela signifie que le Saint béni soit-Il nous consolera dans l'avenir au moyen de hou, pour compléter le Nom de Hachem et le Trône, comme ils étaient au commencement.

(Tsavarei Chahal)

suivante on paie la marchandise qu'on avait prise la fois précédente. Après avoir été à la foire, ils rentrèrent chez eux, l'un avec une charrette plus grande, l'autre avec une charrette plus petite. Faut-il dire que celui qui a la charrette la plus grande va s'enorgueillir par rapport à celui qui a moins de marchandise ? Bien sûr que non ! Celui qui a la plus grande charrette a plus de dettes, car il a pris plus de marchandise, donc ses dettes sont plus considérables ! Le Maguid dit : Celui qui a reçu de Hachem des dons, et qui est capable de faire plus que les autres, a des dettes bien plus grandes ! Alors il n'y a vraiment pas de quoi s'enorgueillir !

«Le mort sera mis à mort sur le témoignage de deux témoins ou de trois témoins» (17, 6)

Apparemment, que signifie l'expression «le mort sera mis à mort», alors que pour le moment, on parle d'un homme vivant ? Le saint Or Ha'Haïm explique : La Torah nous apprend par là que l'homme qui commet une faute est déjà coupable, et il est comme «mort» immédiatement, ainsi que l'ont dit les Sages : «Les méchants sont appelés morts de leur vivant» (Berakhot 18). Mais la justice veut que s'il y a des témoins, les juges leur ordonnent de le tuer eux-mêmes, et s'il n'y a pas de témoins ni de mise en garde, le tribunal d'en bas n'a pas le devoir de le tuer. Mais quoi qu'il en soit, il est considéré aux yeux du Ciel comme vraiment «mort».

«Qu'il ne se trouve personne chez toi qui fasse passer par le feu son fils ou sa fille, qui pratique des enchantements, qui s'adonne aux augures, à la divination» (18, 10)

Qu'est-ce que c'est qu'un augure (meonen) ? Celui qui donne des présages selon le moment. Tel jour, il est bon d'entreprendre une affaire, et un autre jour, ce n'est pas bon. Qu'est-ce qu'un devin (mena'hech) ? Celui qui voit passer un chat noir et dit que c'est un signe que telle chose ne réussira pas. On raconte que lorsque Rabbi Méïr Schapira zatsal a construit la yéchivah de Lublin, on est venu le trouver pour lui demander

LA RAISON DES MITSVOT

Obéir aux Sages

«Tu ne t'écarteras de la chose qu'ils te diront ni à droite ni à gauche» (17, 1).

Le Séfer Ha'Hinoukh écrit que cela fait partie des mitsvot d'obéir au juge, c'est-à-dire aux grands sages qu'il y aura dans chaque génération. Il ne faut pas s'écarter de leurs ordres, au point que même si eux se trompent en une chose spécifique, il ne nous convient pas de discuter avec eux, nous devons suivre leur erreur ; en effet, mieux vaut subir une erreur et que tout le reste soit constamment sous leur juste appréciation, plutôt que de voir chacun faire ce qui lui plaît personnellement, ce qui serait la ruine de l'intelligence et une source de conflits dans le peuple et mènerait la nation à sa perte.

A cause de cela, les intentions de la Torah ont été dévoilées aux Sages d'Israël, et il a aussi été ordonné qu'ils soient une minorité. Le Ramban écrit à propos des raisons de cette mitsva : «La Torah a ordonné d'obéir aux paroles des Sages, même si on estime en soi-même qu'ils se trompent et que ce soit aussi évident à tes yeux que de distinguer la droite de la gauche, malgré tout il faut faire ce qu'ils ordonnent.» Il faut dire : Le Maître qui m'a donné des mitsvot a ordonné que je fasse tout ce que m'ordonneront ceux qui se tiennent devant Lui là où Il aura choisi. Même si j'ai l'impression qu'ils se trompent, Hachem m'a donné la Torah, comme le raconte la Michna sur Rabbi Yéhochoua, qui a obéi au décret de Rabban Gamliel le jour qui était Yom Kippour d'après son calcul à lui.

Malgré tout, l'homme doit réfléchir et croire qu'en vérité, ils disent de la droite que c'est la droite, car l'esprit de Hachem est sur ceux qui le servent, Il n'abandonne pas Ses fidèles, et Il les protège certainement de toute erreur.

L'ouvrage Cha'ar Bat Rabim explique pourquoi les sages peuvent dire par exemple quelque chose du genre que la droite est la gauche et la gauche est la droite, ce qui est apparemment un exemple extrême. I

ci, la Torah vient nous avertir qu'il faut leur obéir et accepter leurs explications même si elles ne sont pas explicitement écrites dans la Torah et qu'elles ne découlent pas nécessairement de la lecture simple, comme par exemple sur l'expression «Tu prendras certainement le ma'asser», sur quoi les Sages expliquent : «Prends le ma'asser (ta'asser) afin que tu t'enrichisses (tit'asher)» (Ta'anit 9). Dans cette interprétation, ils ont modifié le mot ta'asser («prends le ma'asser»), du sin (avec le point à gauche) ils ont fait un chin (avec un point à droite), et c'est à ce propos que la Torah a ordonné de prendre garde à leurs paroles et de ne pas s'écarter de leurs explications : même quand ils te disent de la droite (chin) que c'est la gauche (sin), il faut leur obéir.

pourquoi. Il répondit que les générations s'étaient affaiblies et que bientôt il y aurait des rabbanim qui représenteraient presque une interdiction de la Torah, «qu'il n'y ait personne chez toi qui s'adonne aux augures et à la divination». On lui demanda ce qu'il voulait dire par là, et il répondit : Si je n'ouvre pas de yéchivah, la situation en arrivera à ce qu'il y ait des rabbanim qui, si on vient leur poser une question sur la cacherout d'un gésier de poulet, sortiront un livre et décideront en fonction de la divination suivante : ils ouvriront le livre n'importe où, et s'il y a un kouf en début de page, alors le gésier (kourkevan) est caché, alors que s'il y a un tav, c'est un signe qu'il est teref...

ÉCHET HAYIL

Comment mérite-t-on un fils comme le roi David,

Ruth, la fille du roi de Moab, arrive dans le pays de Yéhouda avec sa belle-mère Naomi, dans une situation extrêmement difficile, car son mari est mort, elle n'a pas de biens et sa belle-mère âgée est à sa charge. L'avenir ne paraît pas rose, car Ruth était Moabite, et il y avait un doute si elle avait le droit d'épouser un juif. La pauvreté l'oblige, elle, une fille de roi habituée aux égards royaux, à glaner des épis dans un champ pour gagner sa subsistance et celle de sa belle-mère. En arrivant dans le champ de Boaz, elle découvre à sa grande surprise que les jeunes filles qui glanent des épis ne font pas attention à observer la pudeur qui convient à une fille d'Israël. Mais Ruth ne se laisse pas entraîner ! Le Midrach dit : «Toutes les femmes se penchent pour glaner, et celle-ci s'assied pour glaner». Elle fait attention à ce qu'on ne voie pas son corps par derrière. Ruth fait également attention à ne pas parler avec les moissonneurs, alors que les autres femmes bavardent avec eux. Ruth ne se laisse pas impressionner par ses compagnes, elle va à contre-courant ! Ruth a mérité d'épouser Boaz qui était le plus grand Sage de sa génération et d'être la mère de la maison royale de David et la mère du Machia'h. Ruth doit nous montrer le chemin : fuir les vêtements qui sont contraires à la pudeur et les actes qui ne correspondent pas à la volonté de Hachem. Alors, on mérite ce qu'il y a de mieux.

TES YEUX VERONT TES MAÎTRES

Le tsadik et kabbaliste Rabbi Moché Aharon Pinto, que son mérite nous protège

Le gaon, tsadik et kabbaliste Rabbi Moché Aharon Pinto zatsoukal était le fils du gaon, tsadik et kabbaliste Rabbi 'Haïm Pinto (le deuxième, surnommé «le petit»), que son mérite nous protège, petit-fils du saint kabbaliste Rabbi Yéchayahou Pinto, que son mérite nous protège, auteur du Rif sur Ein Ya'akov, sur le Talmud, et d'autres livres. La sainteté de Rabbi Moché Aharon était connue du monde entier. Sur l'ordre de son père, Rabbi 'Haïm, que son mérite nous protège, il se mit à pratiquer des retraites dans l'isolement. Il s'enferma ainsi chez lui pendant quarante ans, sans sortir de la maison. Même pendant ces années-là, quand il alla vivre à Casablanca, des gens se pressèrent autour de lui dans la rue en le recouvrant de couvertures pour qu'il ne voie pas la rue. Ce fut la même chose quand il termina les années de cet isolement, car il ne voulait pas du tout profiter de la vue de la rue ni de tout ce qui l'entourait.

En 5698, quand son père disparut, Rabbi Moché Aharon se rendit rapidement à l'enterrement, et rentra immédiatement chez lui pour s'enfermer. On raconte sur lui d'innombrables prodiges, dont certains vont paraître dans un livre qui va être édité par son fils, notre saint Rabbi David Pinto chelita. Sa modestie était connue de tous, et il savait toujours respecter chacun, au point qu'il se levait devant quiconque se présentait devant lui. Dans ses dernières années, il était malade, jusqu'à ce que la nuit du 5 Elloul 5745, son âme monte au Ciel, à Ashdod, où il est enterré. Un mausolée a été érigé sur la tombe, qui sert depuis et jusqu'à aujourd'hui de point de pèlerinage pour des milliers de bnei Israël qui viennent demander la miséricorde du Ciel. Que son mérite nous protège, Amen qu'il en soit ainsi.

HISTOIRE VÉCUE

Celui qui fait confiance à Hachem, la bonté l'environne

«Quand tu sortiras en guerre contre ton ennemi... ne les crains pas, car Hachem ton D. est avec toi» (Devarim 20, 1). Rabbi Yossef Yozel, le «Saba de Novardok», était connu pour son extraordinaire confiance en Hachem, même dans les moments de grand danger. On raconte qu'à une sortie de Chabat, Rabbi Yossef Yozel se tenait avec la coupe de havdala à la main et voulait commencer à dire la havdala, quand tout à coup jaillit de la forêt un groupe de brigands et une averse de coups de feu arrosa la rue. Les brigands s'approchèrent de sa maison, et tous ceux qui étaient présents se dépêchèrent de se cacher, par peur des balles. Quant à lui, Rabbi Yossef Yozel continua à attendre le début de la havdala, rempli de confiance en D.. Il fit paisiblement la havdala sur du vin d'une voix égale, et pas une seule goutte de vin ne se renversa de sa coupe. Ses disciples le regardaient avec admiration en constatant une telle confiance en Hachem même en un moment aussi terrible. Il n'y eut pas le moindre changement dans son comportement ni dans ses pensées.

QUESTIONS D'ÉDUCATION

L'éducation personnelle face au dressage collectif

«Tu te donneras des juges et des policiers.» Le Ran a écrit dans la deracha N° 11 sur la mise en place d'une instance judiciaire : «Le genre humain a besoin d'un juge qui arbitre entre ses différents membres, sinon chacun mangerait l'autre vivant.» Toute nation a besoin pour cela d'un système politique, au point que le sage a dit qu'une bande de brigands se mettent d'accord entre eux sur une justice. Les bnei Israël en ont autant besoin que les autres peuples, et en outre ils en ont aussi besoin pour une autre raison, qui est de faire exécuter les lois de la Torah. Le Séfer Ha'Hinoukh, mitsva 73, le Devoir des cœurs dans le troisième chapitre, le Rambam dans la troisième partie du guide des Egarés et d'autres, soulignent que les lois de la Torah ont été données à tout le peuple de façon solidaire, parce que si on avait adapté les mitsvot à chaque cas, la parole de Hachem n'aurait pas été exécutée. De même, le système judiciaire est au service de la paix de la communauté afin qu'elle ne soit pas ébranlée, mais on ne peut pas éduquer chaque individu d'après sa personnalité. Avec la Torah, on a la possibilité de rester «dévoiyé avec la permission de la Torah», comme le dit le Ramban au début de la paratchat Kedochim. Bien que la Torah soit différente des systèmes judiciaires des autres peuples, en cela qu'elle tend à faire de nous non seulement un «peuple qui obéit à la loi» mais un «royaume de cohanim et un peuple saint», elle dirige néanmoins le peuple saint en tant que communauté, pour que la communauté ne soit pas atteinte dans son ensemble. Mais le développement de chaque individu vers la grandeur dépend de ce que lui-même et ses éducateurs feront de la Torah. Pour cela, il faut une éducation personnelle qui insuffle l'intériorité de la Torah en même temps que son exécution en tant qu'élément de la communauté.

Certains systèmes incluent dans leur éducation des formes de châtement sociaux qui s'appliquent aussi aux individus, et cela ne provoque que des dégâts sur le plan de l'éducation. «Il sera certainement lapidé» n'est dit que par rapport à la société. Même un enfant de treize ans qui vient tout juste de rentrer dans la société et ne comprend pas encore la grandeur de la Torah, est puni de cette façon du point de vue social. Mais du point de vue personnel, il a besoin d'amour et d'une relation chaleureuse, avec la tête et le cœur, à moins qu'il ne refuse de comprendre.

On raconte sur un pays d'Extrême-Orient où le vol est puni par l'amputation de la main, et ainsi de suite pour chaque faute, le châtement étant en rapport, que son taux de criminalité est parmi les plus bas du monde. Mais les gens de cette culture sont en tête de la liste des criminels aux Etats-Unis. C'est un exemple typique du fait qu'il ne suffit pas d'un «dressage collectif» pour donner une éducation personnelle, et surtout un dressage qui fait régner une atmosphère de crainte et non d'un quelconque amour de la justice.